



FR

La société **Autonorma** permet le retour des anciennes pièces. Après acceptation de la vieille matière, l'acompte est soit remboursé en totalité au client, réduit ou reste acquis à l'entreprise. Les conditions d'acceptation d'une pièce ancienne sont différentes pour chaque assortiment et déterminent si une pièce ancienne particulière peut encore être reconditionnée ou non. A réception, l'ancienne pièce est contrôlée et évaluée selon les conditions précisées dans ce document. En termes simples, les pièces anciennes sont classées en catégories **A**, **B** et **C**. Si la pièce a été évaluée en grade A, aucune **déduction n'est appliquée**, en cas de grade B, le dépôt est **réduit** et en cas de grade C, il **n'est pas remboursé**. Les déductions peuvent varier pour les assortiments individuels.



A - NIVEAU 0%

Déduction:

Pièce complète sans components manquants ni endommagés



Etiquette lissible





C - NIVEAU

100%

Déduction:

Axe de biellette de direction endommagé ou corrodé

Filetages, pignons, cannelures ou orifices et surfaces d'étanchéité usés ou endommagés







Boîtier ou montage fissuré ou endommagé









C - NIVEAU

100%

Déduction:

Moteur ou calculateur endommagé, démonté ou manquant

Prises, codes, ou conducteurs endommagés, cassés ou manquants





Rotule de direction manquante ou endommagée

Tuyau endommagé ou manquant



